



Noël en fête

REGLEMENT DE PARTICIPATION LE 17 DECEMBRE 2022

Le marché de Noël organisé par la commune de Saint Malo de Guersac, a pour objectif de proposer aux malouin-es une animation dans l'esprit traditionnel de Noël. Les stands seront destinés à offrir aux visiteurs une gamme très large et diversifiée de produits permettant leurs achats de Noël. Les emplacements de stands seront en priorité alloués aux associations, artisans, créateurs, artistes libres et producteurs. Les exposants devront soigner la décoration de leur stand et être en rapport avec le thème de Noël, avec identification. Les produits vendus doivent être originaux et en lien avec le thème de Noël, l'artisanat d'art, l'artisanat local ou les traditions gastronomiques locales. Les produits exposés doivent être complémentaires de l'offre des commerces locaux et conformes aux normes en vigueur.

LIEU ET HORAIRES : Le marché se déroule sur la place de l'église de Saint Malo de Guersac. L'installation se fait de 12h00 à 13h30 et l'ouverture au public de 14h00 à 20h00. Les véhicules des participants devront être garés après installation à l'emplacement réservé (1 véhicule par exposant).

STANDS MAIRIE : Les stands, les tables, les chaises ainsi que des grilles d'exposition peuvent être mis à disposition par la commune de Saint Malo de Guersac. Une arrivée électrique peut être fournie. Attention, le matériel électrique à brancher devra être homologué et avoir l'aval de la commune avant utilisation pour des raisons de sécurité. Les chauffages d'appoint sont interdits.

INSCRIPTIONS : Inscription ouverte du 11/10/2022 au 13/11/2022. L'inscription est validée par l'organisateur **après réception du dossier complet** et en fonction des places disponibles. Le dossier complet se compose des éléments suivants : formulaire d'inscription, règlement signé, frais d'inscription d'une valeur de **10 €** (chèque à l'ordre du Trésor Public), attestation d'assurance responsabilité civile et ou professionnelle en cours de validité, copie pièce d'identité et copie du certificat d'immatriculation.

DÉSISTEMENT : tout désistement d'exposant après le 30 novembre 2022 n'entraînera pas de remboursement des frais d'inscription. Les participants ne sont pas habilités à céder, sous-louer ou prêter tout ou partie de l'emplacement qui leur est alloué.

ASSURANCES : la commune de Saint Malo de Guersac décline toute responsabilité en cas de perte, dégradation ou vol d'échantillon, marchandise ou matériel d'exposition. Chaque participant atteste être assuré pour la manifestation.

ENGAGEMENTS : l'exposant s'engage à respecter ce règlement et autorise la commune à utiliser les prises de vue (photos, vidéos) réalisées durant le marché de Noël dans le cadre de sa communication (petit journal, site internet, réseaux sociaux...). L'exposant s'engage également à laisser son emplacement propre à la fin du marché.

Date et signature :

MAIRIE DE SAINT MALO DE GUERSAC

12, Rue Aristide Briand - 44550 SAINT MALO DE GUERSAC - Téléphone: 02.40.91.16.94 - Télécopie: 02.40.91.17.08
Courriel: mairie@saintmalodeguersac.fr - site internet: www.saintmalodeguersac.fr



Noël en fête

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2022

NOM et Prénom:.....

Association ou Raison sociale:.....

Adresse:.....

Code Postal:..... Ville:.....

Tél:..... Mail:.....

Site internet/page Facebook:.....

Description des objets exposés (et photos si possible) :

.....
.....
.....

Numéro d'identification de l'association, artisan, commerçant ou artiste :

.....

► Le tarif est de 10€ l'emplacement

► Besoin en matériel :

- Stand avec éclairage fourni 3mx3m
- Table 1m80x0,7m (max 2 tables) quantité souhaitée :
- Chaises quantité souhaitée :
- Désirez-vous une arrivée électrique : oui non

si oui, merci de précisez ce que vous souhaitez brancher et la puissance électrique du matériel :

.....
.....

et pensez à apporter votre rallonge.

Remarques:.....

.....
.....

Merci de retourner vos demandes d'inscriptions par mail à noelenfestmalo@gmail.com ou par courrier.

MAIRIE DE SAINT MALO DE GUERSAC

